

Lettre Circulaire à Messieurs les Archiprêtres.

Québec, 10 Avril, 1813.

MESSIEURS,

TOUS ceux qui ont catéchisé dans ce Diocèse depuis 1777, se sont plaints unanimement du *Petit Catéchisme de Québec* publié à cette époque. Il étoit donné comme pouvant suffire à préparer les enfans à la première communion. Cependant on n'y trouve d'explication ni de l'Oraison Dominicale, ni du Symbole des Apôtres. Celle des Commandemens n'y est qu'effleurée ; celle des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie peut-être trop diffuse. Des réponses longues et souvent peu directes, des questions trop savantes et inutiles s'y font remarquer dans presque tous les articles, et chargent sans fruit la mémoire des enfans ; l'expérience prouvant que la plus part s'attachent aux mots et ne saisissent pas le sens qu'ils expriment, le manière qu'après avoir appris par cœur tout ce Catéchisme, ils ignorent très souvent les principes de leur Religion.

Dans le désir d'obvier aux inconvéniens qui résultent de ce défaut de méthode, nous songeâmes quelque temps à autoriser une traduction Française du Catéchisme de Douai ou *Doway Catechism* au moyen duquel un nombre remarquable de soldats Irlandais s'étoient, de notre connoissance, préparés à la première communion avec une promptitude et une facilité étonnantes, quoique plusieurs d'entr'eux ne sussent pas lire. On nous fit observer qu'un autre catéchisme anglois connu sous le nom de *An Abridgement of christian doctrine*, pourroit être introduit avec plus d'avantage que l'autre, quoique notre expérience nous portât à juger différemment. Nous prîmes donc le parti de les soumettre tous deux à l'examen de dix prêtres versés dans la langue Anglaise et d'ailleurs capables de juger du mérite de l'un et de l'autre.— Leurs opinions nous sont parvenues il y a plusieurs mois. Mais elles se sont trouvées partagées, excepté que tous ou presque tous avouent qu'il y auroit plusieurs changemens à faire dans celui des deux que nous adopterions, quelque'il fût.—Or puisqu'il faut changer et retoucher, autant vaut-il retoucher et conserver le nôtre, et c'est le parti que nous sommes enfin décidés de prendre.

Mais comme personne n'est plus à portée de juger si la disposition d'un Catéchisme est bonne ou vicieuse, que ceux qui l'enseignent ; nous n'avons rien voulu changer dans celui-ci avant d'avoir consulté Messieurs les Curés, afin de savoir d'eux jusqu'à quel point il aura besoin d'être réformé. Vous êtes donc priés de donner au plutôt communication de notre présente circulaire à ceux de vos juridictions respectives, les invitant à examiner soigneusement soit avec vous, soit entr'eux, soit seuls à seuls, le *Petit Catéchisme* du Diocèse, à noter par écrit les demandes, réponses et articles qui ont besoin d'être ajoutés ou supprimés, abrégés ou développés, et à vous remettre leurs notes avant le 15 Juillet, lesquelles vous voudrez bien nous transmettre avec les vôtres dans les 10 premiers jours du mois d'Août prochain.

Nous avons préféré la saison présente pour vous adresser cette lettre, parce que c'est celle où les catéchismes vont se faire plus fréquemment et où les curés auront conséquemment plus d'occasions d'observer d'où vient le peu de fruit que les enfans retirent de celui qu'on leur a mis en main jusqu'à ce jour.

Je suis bien parfaitement,

MESSIEURS,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. O. C. de Québec.

A MONSIEUR, Labady
ARCHIPRETE DES PAROISSES DE

Belkanceur, Nicolet
Gentilly, S. Germain
et S. Pierre